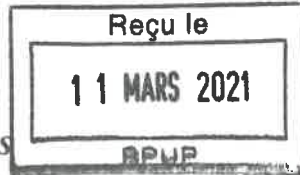


DEPARTEMENT  
du PAS-de-CALAIS



COMMUNE DE BOYAVAL

ARRONDISSEMENT  
d'ARRAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CANTON  
de St Pol sur Ternoise

COMMUNE  
de BOYAVAL

**Objet :**

Demande  
d'autorisation  
d'exploiter un Parc  
éolien sur la commune  
de Lisbourg.

L'an deux mil vingt et un , le 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal de Boyaval s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M VAMBERGUE Marc, Maire, sur convocation du 18 février 2021, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mmes et Mrs les conseillers en exercice à l'exception de M. BETOURNE Georgy, Mme PRUVOST Sandrine, M. MOREL Jérôme et Mme CHAVATTE Edith, absents excusés.

M. ROLLAND Sébastien est élu secrétaire.

La séance ouverte M le Maire donne lecture à l'assemblée de l'Arrêté préfectoral en date du 4 janvier 2021 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de la Lys sur le territoire de la commune de Lisbourg, présentée par la S.C.S. ENERTRAG TERNOIS LISBOURG. Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appelle le conseil municipal à donner son avis sur cette demande.

Nombre :  
De conseillers en exercice : 11

De présents : 7

De votants : 7

0 voix « POUR »

7 voix « CONTRE »

0 « Abstention »

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil,

Vu les nuisances sonores que notre commune subit depuis l'implantation d'éoliennes sur un village voisin,

Considérant que le contexte éolien est suffisamment dense dans notre secteur d'où le risque de saturation visuelle

**DECIDE**

- d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Lisbourg

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

